Castelnovimauriciennes & Castelnovimauriciens

Sommaire

Mot du maire 4
Histoire locale – Patrimoine bâti local 5
Informations sur la Mairie 8
Fleurissement 9
Réalisations des employés communaux 10
Vos démarches 12
Tarifs communaux 14
Informations diverses 16
Etat civil 18
La fibre 20
Spanc 21
Syndicat des eaux 21
Symisoa 22
PIMMS 23
Activités professionnelles 24
Croix rouge 26
Enfance – Centre de loisirs 27
Enfance – Ecole 28
Enfance – P’tits Loups 30
Enfance – Restaurant scolaire 31
Vie associative – Rêves d’Audrey 31
Vie associative – La Marmite 32
Vie associative – Club de l’amitié 33

Vie associative – Comité foire 34
Vie associative – ADMR 35
Vie associative – Familles rurales 36
Repas des aînés 36
Activités culturelles – Expos en Chœur 37
Activités culturelles – Arcane 17.....38
Activités culturelles – Festival de Bourgogne du Sud.....39
Activités culturelles – Bibliothèque 40
Activités culturelles – Esox Lucius.....41
Activités culturelles – Rassemblement des St Maurice 42
Activités culturelles – Rétro-club 43
Sports et loisirs – GRS 44
Sports et loisirs – Dun Sornin Foot.....45
Sports et loisirs – Pêche.....46
Sports et loisirs – Chasse.....46
Contacts des associations.....47
Numéros utiles.....48
Agenda des manifestations 50

Magazine d'informations municipales

Publication : Mairie de St Maurice-lès-Châteauneuf

Directeur de publication : M. Chanut Jean-Luc, Maire

Impression : Imprimerie Clayettoise

Crédit photo 1ère de couverture : William Lecler

4ème de couverture : Association Restaurant scolaire

Le mot du maire

Le contexte international est très préoccupant actuellement : à la guerre déclenchée en 2022 par la Russie contre l'Ukraine s'ajoute maintenant la riposte israélienne contre le mouvement terroriste Hamas dans la bande de Gaza, sans parler des nombreuses tensions qui se manifestent hélas un peu partout sur terre. On ne peut que souhaiter que notre pays ne soit pas trop touché par des retombées de ces conflits et que la raison finisse par l'emporter.

Il importe cependant que dans notre commune, quelles que soient les idées et opinions de chacun, la modération et le respect mutuel soient des règles générales de conduite afin de maintenir le bon niveau de convivialité qui prévaut au sein de notre village.

L'année 2023 a débuté par le recensement général de la population de la commune. A ce jour, le décompte définitif n'est pas encore connu, mais il devrait se traduire par une légère augmentation du nombre d'habitants. La surprise serait que l'on franchisse la barre des 600. Le résultat est important, car il détermine les montants de diverses dotations versées par l'état aux collectivités pour leur fonctionnement.

La mauvaise nouvelle de l'année est venue de la fermeture de la boulangerie, pour des raisons de santé de l'exploitant. A ce jour aucune reprise ne se dessine, malgré les recherches effectuées tant par le boulanger que par la mairie. Sans vouloir être trop optimiste, il convient de se rappeler que aussi bien l'épicerie que le Bistrot ont mis deux ans pour trouver un repreneur. Alors, que chacun autour de lui continue d'en parler à ses connaissances, et espérons une suite heureuse. En effet, si l'épicerie fait dépôt de pain, cela ne remplace pas un commerce spécialisé qui offre plus que du pain.

Un changement est intervenu au niveau du personnel communal : pour des raisons personnelles, Mme Barbara Deuscht n'a pas souhaité poursuivre son emploi au service des espaces verts et de la voirie. En remplacement, M. Bruno Gay, de Saint Edmond a été recruté au début du mois de septembre. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à ses nouvelles fonctions.

Pendant les deux années de la crise du COVID, le repas des anciens organisé par l'association Familles Rurales a été supprimé et remplacé par des colis gourmands distribués par la mairie. Le contexte sanitaire s'étant amélioré, un système mixte a été proposé cette année aux personnes de plus de 75 ans, soit un colis gourmand, soit un repas, les deux options étant portées par la mairie. Le repas a eu lieu le dimanche 19 novembre au Bistrot, restaurant du village à la satisfaction de tous les bénéficiaires.

A la demande de certains parents d'élèves, le programme gouvernemental de « la cantine à 1 € » a été mis en œuvre à la rentrée de septembre. Ce système permet aux familles dont le quotient familial, selon les critères de la CAF, est inférieur à 1 000 €, de ne payer que 1 € pour chaque repas de leurs enfants pris à la cantine scolaire, l'Etat versant un complément de 3 €. Il s'avère que 50 % des familles remplissent les conditions pour en bénéficier. Les études préalables et la mise en place ont été menées en collaboration avec l'association de parents qui gère la cantine scolaire.

Pour terminer, je tiens à remercier, pour leur engagement, toutes les personnes qui œuvrent pour la commune : les conseillers et agents municipaux, les responsables et membres des nombreuses associations, les enseignants qui valorisent notre école par leur implication, et tous ceux qui sont toujours disponibles pour intervenir en cas de besoin.

Et, en dépit d'un contexte international peu favorable, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une joyeuse année 2024 et vous donnons rendez-vous le **vendredi 19 janvier** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Jean-Luc CHANUT Maire de St Maurice

Histoire locale - Quelques éléments de notre patrimoine bâti local

On s'est attaché dans les bulletins municipaux précédents aux bâtiments publics de la commune, et à l'implantation du bourg.

On regardera cette fois-ci, l'habitat de notre village, avec les maisons les plus anciennes. La plupart de celles-ci se bâtissent ou se transforment à partir des années 1800 quand le calme est revenu, après la tourmente révolutionnaire ; l'économie repart notamment avec le développement de l'embouche, certains veulent aussi afficher leur réussite sociale, on s'oriente vers des demeures plus élaborées, côtoyant de plus modestes. Mais des 17è et 18ème siècle, on a conservé de belles propriétés, signes de la hiérarchie de la société.

L'habitat traditionnel du Brionnais ce sont des maisons basses, toitures à 2 pans, quelquefois avec galerie, certaines en torchis, pas beaucoup à Saint Maurice, en raison des nombreuses carrières de pierre, et de la main d'œuvre compétente de tailleurs de pierre et de maçons, on va bâtir en dur.

Regardons les différentes constructions figurant au cadastre de 1829 ; la plupart sont modestes, des ouvertures réduites, peu de pièces et souvent pas d'étage. A l'époque, on est imposé pour les fenêtres au-dessus de 1 m2, pour les cheminées également. On va y accoler les étables granges et autres dépendances ; la proximité des animaux apporte de la chaleur, et également le foin au-dessus de l'habitation est un bon isolant.

Puis l'habitat va encore évoluer, à partir des années 1850, on aura davantage de maisons de maître, on va séparer le logis des dépendances. Les toits seront à 4 pans avec une forte pente, dans le style ostentatoire du duché de Bourgogne. L'intérieur sera divisé en plusieurs pièces ; l'étage sera aménagé en chambres. Par contre, salles d'eau et toilettes n'apparaitront que beaucoup plus tard, avec l'adduction d'eau dans nos campagnes.

Si l'on parcourt la commune, on a bien ces différents types d'habitat ; regardons ces constructions datant d'avant 184O, pour avoir une idée de l'aspect du village, avant l'aménagement du bourg.

D'abord en venant de Châteauneuf, à la bifurcation du chemin de Machand, on remarque 2 maisons importantes de chaque côté de la route, celle de droite, massive et bien construite, avec sa toiture imposante, comportant 2 niveaux, avec ses ouvertures conservées au linteau en arc ; celle de gauche un peu plus haut, surplombant le carrefour, belle maison de maître, avec un important mur de soutènement, évoquant l'étrave d'un navire, elle a fière allure à l'entrée du bourg, une toiture à 4 pans mais à faible pente. Puis en face belle demeure bourgeoise, classique, évoquant le 18ème siècle, également sur 2 niveaux, avec des fenêtres cintrées, et toiture très pentue. Détail qui intrigue, entre les 2 fenêtres de l'étage côté rue, on découvre un mascaron sculpté d' une tête de lion tenant un anneau dans sa gueule, sans doute une réutilisation d'un élément d'un autre édifice qui fut mis là en décoration, mais il intrigue toujours ceux qui le remarquent.

Plus haut, sur la droite, on trouve l'ancien presbytère, acquis par la commune en 1824, pour loger le desservant, après le rétablissement du culte, à l'issue du Concordat. L'examen de son bâti, indique des transformations importantes, au fil des besoins. Il offre tous les aspects d'une belle maison du

XVIIIème siècle, avec ses ouvertures bien équilibrées. A noter sa toiture à 4 pans, recouverte de tuiles romaines, autre aspect par rapport à ses voisines.

Ensuite, on va retrouver en contrebas du vieux cimetière, une belle maison très typique, plusieurs fois remaniée, mais une des plus anciennes du village. Son pignon imposant, avec une cheminée haute et massive accentue son allure particulièrement rustique. On y voit des ouvertures cintrées, un linteau en accolade, manifestement du XVIème siècle, d'autres percements du XVIIIème siècle, dont l'encadrement de la porte d'entrée, joliment moulurée. Les bâtiments de la propriété voisine, avec deux pigeonniers, constituaient les dépendances. Elle fut le presbytère très longtemps, à proximité de l'église ; vendue comme bien national à la Révolution, elle ne put être récupérée à la nomination du nouveau desservant, ce qui obligea la commune à acheter le bâtiment dont nous avons parlé.

Si l'on poursuit sur le chemin de Ragot, au-dessus du cimetière, se trouve à droite un bâtiment de noble apparence, avec une façade bien équilibrée lequel avec son jardin clos et les 2 pavillons avec toiture à la Mansart qui le ferment, puis la pièce d'eau , constitue un très bel ensemble de qualité. Cette demeure construite au XVIIème siècle, avec un grand domaine autour, a appartenu au chevalier Jean Pierre BRUYAS, ancien Président de la Cour royale de Lyon. Puis elle fut transmise au fil du temps à des familles importantes. Elle fut aussi le siège d'une exploitation agricole avec ses grandes dépendances et reste un des plus beaux fleurons du patrimoine civil de St Maurice.

Un bâtiment après l'ancienne église sur la gauche, présente également une maison de caractère, de même époque, ayant appartenu aux mêmes familles que la précédente. On y note des avocats, conseillers du roi ou juge châtelain, dont on retrouvera des descendants, négociants en soieries ou autres. C'est l'actuel EHPAD, dont la construction d'origine est une maison bourgeoise d'importance, avec des dépendances, et un jardin d'agrément terminé par 2 pavillons, dont seul l'un subsiste, l'autre a été supprimé lors de l'élargissement de la route départementale. Le gros pavillon formant le bâtiment central, avec sa toiture à forte pente est le plus ancien du domaine primitif, lui étaient accolées des dépendances, qui furent démolies et reconstruites en salles de classe, dans les années 1880, quand y est installée l'école de filles avec internat ; d'autres bâtiments furent adjoints plus récemment pour l'extension de la maison de retraite.

En face, on retrouve aussi une très ancienne construction appelée La Tannerie, qui comme son nom l'indique, à proximité d'un point d'eau était un lieu où l'on tannait les peaux. Elle présente un bel auvent monumental, avec galerie abritant l'escalier d'entrée, ainsi qu'un toit à forte pente.

Si l'on continue la route de Ligny, on trouve sur la gauche, la propriété dénommée la Froidelière, avec ses bâtiments au bout d'une petite allée sympathique, et une jolie maison classique. Une anecdote amusante : dans les années 1840, cette demeure était en vente. La commune souhaitait l'acquérir pour en faire le presbytère, car un projet de rebâtir l'église situait celle-ci sur un terrain aux alentours de façon à mieux la positionner par rapport aux hameaux, cette maison convenait donc parfaitement. Le projet ne se réalisa pas, la nouvelle église s'édifiant où l'on sait, et le presbytère restant où il était.

En continuant sur le plateau, on va découvrir plusieurs bâtiments qui sont des tuileries. En effet, dans ce secteur se trouve un sol très argileux, de bonne qualité, propice à la fabrication de tuiles, briques et carreaux ; plusieurs ateliers existaient, avec séchoirs et on retrouve encore, des briques au nom du tuilier concerné. Cette activité perdura jusqu'à un temps pas très éloigné.

Une autre propriété qui attire l'attention, sur le plateau, le domaine de Charroire, une maison classique de même facture que les précédentes ; logis de maître, entouré avec harmonie, de dépendances au bout d'une belle allée d'arbres.

On trouve encore, sur le plateau au Bois de la Grange et aux alentours, plusieurs maisons anciennes intéressantes, représentatives des maisons du Brionnais.

D'autres constructions, sièges d'exploitations agricoles, comme le domaine de Vermont, le domaine de Cerisé, sont similaires, avec une haute toiture et des ouvertures équilibrées

On ne peut terminer ce chapitre sans évoquer les châteaux disparus, qui constituaient la demeure des seigneurs du lieu, depuis des temps fort reculés. On notera au hameau de Boyer un château fief de familles importantes, il succéda à un château motte ; il appartiendra à la famille illustre des Vauban. Il fut vendu comme bien national à la Révolution et démoli, sa chapelle dite de Viry se trouvait à l'ancienne église.

Et puis surtout, l'ancien château de la Matrouille, situé maintenant sur la commune de Saint Edmond. Il a constitué pendant des siècles le fief du seigneur de Saint Maurice, vassal de celui de Châteauneuf, mais ayant des droits sur son territoire, et des familles importantes s'y sont succédées. Aujourd'hui, il ne reste que les bâtiments annexes très remaniés ; une tour ronde a longtemps été conservée. C'était un manoir de type féodal, bien placé sur une butte pour surveiller les alentours. Est resté bien en état son magnifique porche d'entrée avec la porte charretière et sa porte pour piéton, avec à gauche une canonnière ovale. L'ensemble pourrait dater du XVIème siècle.

On peut peut-être rapprocher l'ensemble important que constituait le château de Moulin le Bost (ou Bois de Moulin actuellement) du domaine seigneurial de la Matrouille, dont il pouvait constituer un contrefort. On y trouvait un moulin, alimenté par l'eau des sources captées par le Syndicat des Eaux du Sornin, et des bâtiments avec une grosse tour carrée. Seuls les bâtiments des communs ont été conservés, remaniés et convertis en habitations.

Cette liste n'est pas exhaustive, il existe beaucoup d'autres maisons, avec des caractéristiques intéressantes et présentant des particularités diverses. On s'est attaché principalement à une époque déterminée, mais ensuite d'autres constructions contribuent au charme de notre environnement. A partir surtout des années 185O, jusqu'à nos jours, le village s'est étendu, et de belles restaurations ou constructions nouvelles ont vu le jour.

Il est toujours intéressant de se promener dans nos petits chemins, et de regarder, on y fait de très belles découvertes.

Alors prenez vos cannes et chaussures de marche !

Auguste LAVENIR

Maire honoraire de Saint Maurice

Informations sur la Mairie

La Mairie

Horaires d'ouverture

Le Mardi ……. de 9h00 à 12h00
Le Jeudi ……de 9h00 à 12h00
Le Vendredi ……. de 14h00 à 18h00

NB : *Il est possible de prendre RDV avec le Maire et/ou la secrétaire de Mairie en dehors des horaires d'ouverture.*

Contact

Tél : 03.85.26.22.73
Monsieur Le Maire : 06.76.79.47.77
Mail : mairie@st-maurice.fr
Site internet : https://www.st-maurice.fr/

Le personnel communal

Nom	Prénom	Fonctions	QUOTITE DE TRAVAIL
CHETAIL	Anne-Marie	Agent technique affecté à l'école, surveillance cantine, garderie	Temps non complet
CHETAILLE	Laurence	Agent technique principalement affecté à la cantine, garderie du matin, bus du matin, divers travaux	Temps complet
GAY	Bruno	Agent technique affecté à la voirie, assainissement, espaces verts, bâtiments communaux	Temps complet
NOBLET	Katia	ATSEM, surveillance cantine, garderie	Temps non complet
PERRET	Brigitte	Agent technique principalement affecté au nettoyage de tous les bâtiments communaux, bus scolaire le soir	Temps non complet
DEBARNOT	Pascaline	Agent administratif affecté à l'état civil, classement / archivage, diverses tâches administratives	Temps non complet
BONNETAIN	Ingrid	Secrétaire de mairie : accueil, urbanisme, gestion administrative du personnel, gestion site internet, Panneau Pocket, Facebook...	Temps complet

Fleurissement 2023

Ce sont donc environ 300 plants de géranium, bégonias, coléus, que nous avons cette année répartis dans nos parterres et jardinières.
Et forts de notre expérience « canicule » de l'année 2022, nous avons donc protégé nos plantations en recouvrant le terreau des jardinières d'une bonne épaisseur de broyat.
Les vivaces ont pris de l'ampleur depuis l'an dernier, un petit bémol concernant les sauges : celles-ci n'aiment pas du tout être emprisonnées dans ces potées, la plupart n'ont pas supporté les chaleurs.
La gestion de l'eau a été parfaite, les agents de la commune ont bien réparti les arrosages et bien récupéré l'eau du toit du préau derrière la mairie : pas de rupture dans l'arrosage et nous les en remercions.
Le secteur du coin propre s'est fait un petit « lifting », à voir pour le foyer rural.
Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité, et si vous désirez vous investir bénévolement, contactez-moi : Michelle Corre 06 60 73 19 26

Merci à tous !

Boîtes à livres en Brionnais Sud Bourgogne

La boîte à livres de notre village a été créée par l'artiste Rosalie Piras et des habitants, dont de nombreux enfants :
Anaïs, François, Dominique, Laurence, Bruno, Yvette, Colette, Simon, Michelle, Inès, Malone, Arthur, Evan, Anastasia, Sacha, Maël, Mathilda, Louise, Maximilien, Paul, Ambre, Gabin, Cécile, Claude, Shanice, Elise, Elise, Ethan, Élina, Nathan, Elyna, Manon, Romain, Estéban, Zackary, Louise, Emy, Tempérance, Maël, Jules, Lola, Tim, Tom, Méline, Léo, Mathis, Sohan, Roxane, Louis, Emma Madeleine, Yanis, Lénaïs.

Remerciements :
Commune de St Maurice-lès-Châteauneuf
Région Bourgogne-Franche-Comté
Culture en Saône-et-Loire
Ministère de la Culture
Esox Lucius

Quelques réalisations des employés communaux

- Réparation du composteur du jardin de l'école

AVANT

APRES

- Réalisation d'une dalle pour implanter une cabane pour le jardin de l'école

AVANT

APRES

- Réparation de la cabane de jeux de l'école

AVANT

APRES

- Changement du plan de travail de la cuisine de l'école

AVANT

APRES

RECENSEMENT CITOYEN EN LIGNE

Plus simple et plus rapide

URBANISME

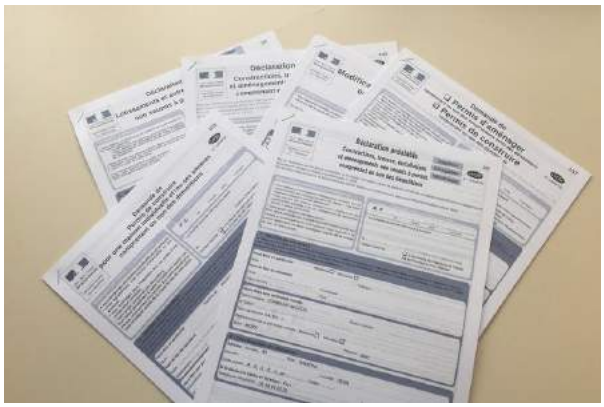

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme en version papier,

- Téléchargez les formulaires sur le site internet de la commune : www.st-maurice.fr/vos-demarches/urbanisme/demarches-d-urbanisme/ ou passez en mairie le récupérer.
- Remplissez le Cerfa nécessaire selon la nature de vos travaux avec toutes les pièces à joindre.
- Déposez votre dossier complet en mairie pour qu'il soit enregistré et transmis au PETR charolais-Brionnais pour instruction.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne, RDV sur le site suivant : www.charolais-brionnais.fr/guichet-unique.html Le dossier est transmis directement à tous les services concernés et vous serez informés par mail à chaque étape de l'instruction.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

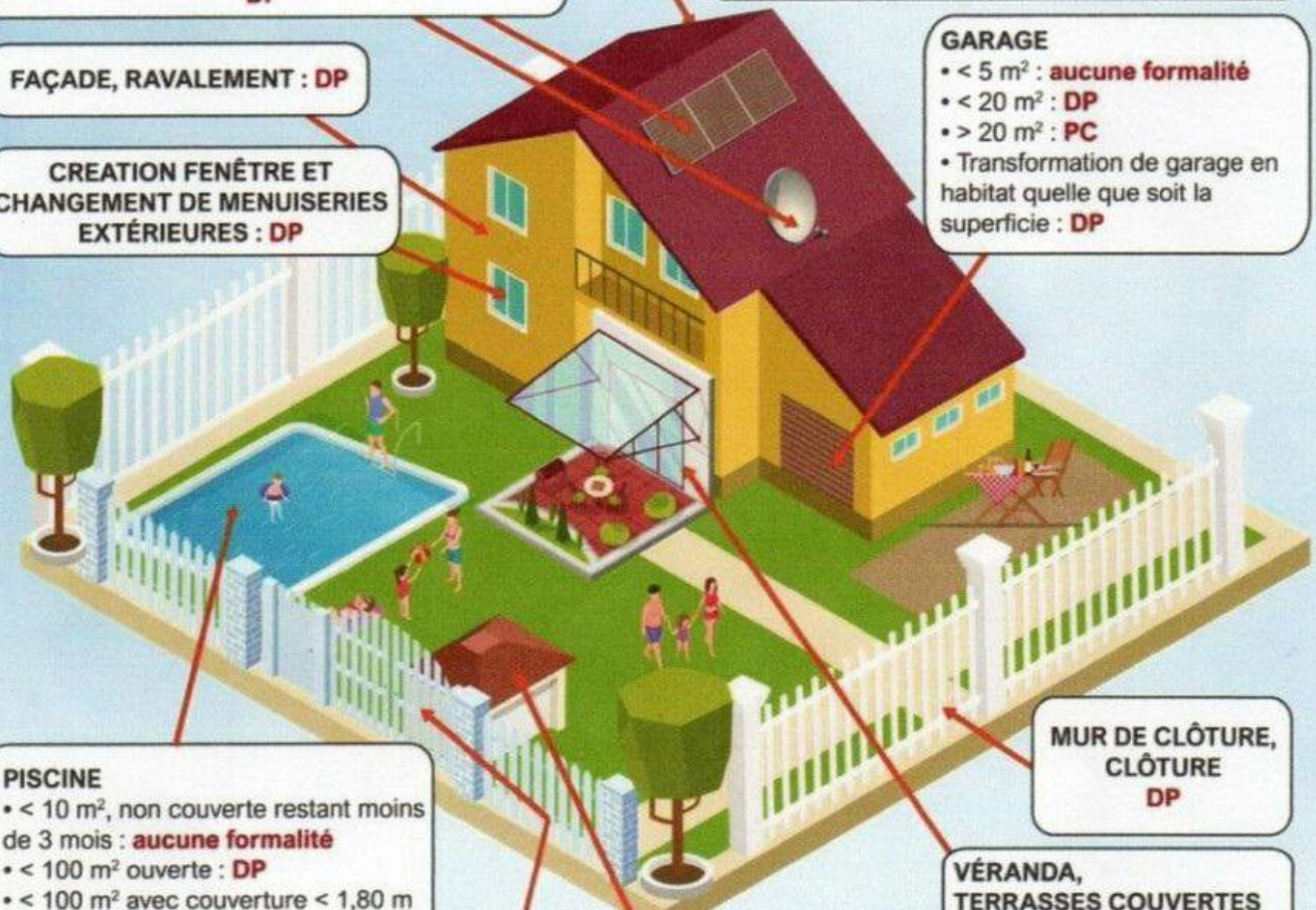

PISCINE
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

TARIFS COMMUNAUX 2024

LOCATION SALLES	
FOYER RURAL / SALLE DES FÊTES (petite et grande salles) **Pour toute location : charges en plus avec relevé aux compteurs**	
ASSOCIATIONS	
Associations communales ou intercommunales et école ***Uniquement pour les associations communales : Gratuité pour 2 locations sur l'année et ensuite à partir de la 3ème location le tarif sera de 50€***	
♦ Réunions, Assemblées Générales, toutes manifestations des écoles de la commune, repas des anciens, réunions de quartier, manifestations à but non lucratif …	gratuit
♦ Manifestations à but lucratif, séances …	100 €
♦ Bals privés …	100 €
♦ Bals des classes privés ou banquets de conscrits …	100 €
♦ Cours de gym du GRS à l'année au foyer rural	100 € *forfait annuel*
Associations extérieures à la commune	
♦ Séances …	150 €
♦ Bals privés …	300 €
♦ Banquets privés ou banquets de conscrits	300 €
♦ Comités d'entreprise …	120 €
PARTICULIERS	
Particuliers de la commune	
♦ 3 jours (mariage)	120 €
♦ Soirée et dimanche (week-end)	80 €
Particuliers extérieurs à la commune	
♦ 3 jours (mariage)	420 €
♦ Soirée et dimanche (week-end)	250 €

CAUTIONS	
♦ Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de *détérioration de la salle et du matériel* (à remettre à la remise des clés)	500 €
♦ Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de *non remise en état de propreté de la salle* (à remettre à la remise des clés)	150 €
SALLE DE RÉUNION *exclusivement pour les associations et particuliers de la commune*	
♦ Location salle de réunion derrière la mairie + cantine	Eté 60 € Hiver 80 €
♦ Caution	350 €
♦ Club de l'amitié (forfait annuel pour la salle de réunion)	100 € *forfait annuel*
♦ L'Association « La Marmite » possède un forfait annuel qui donne lieu à un accès illimité à toutes les salles de la commune	1 500 € *forfait annuel*
♦ Forfait ménage pour le Foyer Rural	150 €
♦ Forfait ménage pour la salle derrière la Mairie	70 €

LOCATION DE PETIT MATÉRIEL	
♦ Tables	3.80 € l'unité
♦ Tabourets ou chaises	0.20 € l'unité
♦ Barrières hors commune ♦ Barrières Associations communales	2 € l'unité gratuit

CHARGES RELEVÉES AUX COMPTEURS	
♦ Gaz	0.40 € /kwh
♦ Fioul	1.70 € / litre
♦ Électricité	0.35 € / kwh

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
♦ Occupation de 3 jours consécutifs maximum	50 €
♦ Occupation prolongée au-delà de 3 jours	20 € / jour

GARDERIE PÉRISCOLAIRE	
♦ Garderie périscolaire Règlement par le biais de cartes d'abonnement à acheter au préalable au secrétariat de la mairie	10 cases x 30 min 6 € 30 cases x 30 min 15 € 50 cases x 50 min 24 €

CIMETIÈRE COMMUNAL	
CONCESSION	
♦ Trentenaire	120 € /m²
♦ Cinquantenaire	200 € / m²
COLUMBARIUM	
♦ Case 30 ans	450 €
♦ Case 50 ans	750 €
♦ Dispersion des cendres dans le puit à cendres	gratuit
CAVEAU	
♦ Caveau d'attente durant 6 jours maximum	gratuit
♦ Caveau d'attente plus de 6 jours	50 € / jour

ASSAINISSEMENT	
♦ Taxe de raccordement au réseau assainissement (tout à l'égout)	2 500 €
♦ Redevance assainissement	1.65 € / m³

Informations diverses

Nuisances sonores

Appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage :

Les habitants doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, de leurs divers appareils ou machines ainsi que des travaux qu'ils effectuent.
Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage… ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;**
- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**

Élagage

L'élagage est important dans nos petits chemins ruraux. Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation des chemins ruraux, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb de ces voies et les haies conduites de manière que leurs développements ne fassent pas saillie du côté où passe le public.
Lorsqu'il existe un danger pour la circulation, par exemple des branches pouvant endommager les véhicules circulant sur la chaussée, la mairie peut procéder à un élagage d'office aux frais du propriétaire.

Le brûlage des déchets verts est interdit.

(Cf. article 7 de l'arrêté préfectoral nº 71 2023 07 10 00015 du 12 juillet 2023)

.

Réglementation en matière d'animaux

Nuisances sonores des animaux :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.
Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Propriétaires de chiens dangereux :

Conformément à la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégories doivent suivre une formation obligatoire afin d'obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation d'aptitude, valable 5 ans, est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention pour les chiens dits dangereux.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de mairie.

Divagation d'animaux :

La divagation d'animaux est interdite par l'article L 211-19-1 du Code Rural : « Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »
Les animaux domestiques en particulier les chiens doivent être obligatoirement pucés.
Le Maire dispose d'un pouvoir de police spéciale en matière de divagation d'animaux. En effet, l'article L.211-22 du Code Rural précise que « Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats ».

Convention avec la SPA du Roannais :

C'est pourquoi la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf a adhéré à la SPA du Roannais pour la gestion des chiens errants. Ceux-ci doivent être signalés en mairie et cette dernière se chargera de les emmener à la SPA du Roannais.

Déjections canines :

Les déjections canines sont malheureusement de plus en plus nombreuses dans le bourg de la commune (derrière l'église, dans le secteur du foyer rural et du terrain de tennis et aux alentours de la Maison des P'tits Loups / agorespace / aire de loisirs).
Ramasser les déjections de son animal : un geste civique simple à pratiquer au quotidien pour qu'il ne soit pas "un gêneur" pour les autres. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.
Il est désagréable de se promener en ville en réalisant un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds allègrement laissés par nos amis les chiens, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections.
Loin de vouloir brimer ces canidés dans cet acte inné et institué par Dame nature, il s'agit plutôt d'éduquer leurs propriétaires à un geste civique, simple mais efficace, consistant à ramasser les crottes de leurs chiens. Pour cela, une feuille de papier journal ou un simple sac en plastique suffit. Sans vouloir minimiser l'aspect visuel et olfactif des crottes de chiens, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent provoquer des glissades, des chutes accidentelles et polluer potentiellement par des microbes les aires de jeux des enfants.

Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie !

État civil 2023

Les naissances :

Marceau BUTOT BERRY né le 07/05/2023 à Paray-le-Monial
de Charles BERRY et de Julie BUTOT
domiciliés 588 chemin des petites Avaizes
à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Léon GAUTHIER né le 17/05/2023 à Dijon
de Raphaël GAUTHIER et de Marine WANECQUE
domiciliés 235 rue du bourg
à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Hugo NICOLAS né le 28/08/2023 à Roanne
de Anthony NICOLAS et de Aurélie BASSET
domiciliés 2298 route de Vauban
à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Côme, Charli, Marie LEVEL né le 06/11/2023 à Roanne
de Kevin LEVEL et de Maëva DEVERCHERE
domiciliés 224 rue du Paquier des Hâtes
à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Les mariages :

Pascal Amédée BRESCIANI et Lysiane Carole FUNGHINI
domiciliés 216 chemin de Papillon à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Jean-Baptiste CORNELOUP et Marion NEEL
domiciliés 117 route de La Clayette à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Corentin Rémi-Marie MONNET et Sarah MINTZ
domiciliés 285 route du Bois de Lagrange à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Thibault Claude Emmanuel DUCLOUX et Saphia Judith Anna Hélène DOUMENC
domiciliés 16 rue Pasteur à Lyon 7ème

Les décès

Jeannine Andrée VOILIN née BERLAND
décédée le 02/01/2023 à Roanne

Marie Jeanne Alice VERNAY née MERLIN
décédée le 06/01/2023 à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Denise ASTIER née MEISSER
décédée le 12/01/2023 à Paray-le-Monial

Martine Marie Claude MARCHAND née CHRISTOPHE
décédée le 15/01/2023 à Roanne

Maurice François Félix Stéphane FAYARD
décédé le 01/02/2023 à Roanne

Josette Renée COLLONGEON née GOUTTEFARDE
décédée le 16/03/2023 à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Marie Renée SECCO née ROLLIN
décédée le 20/03/2023 à Roanne

Denise Isabelle DESBOIS née GARCIA
décédée le 22/04/2023 à Roanne

Monique Marie Claudia PERRAT née FENAYON
décédée le 22/05/2023 Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Renée Marie DECOUTERE née COLIER
décédée le 03/06/2023 à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Monique Marie Françoise JONDET née LAROCHE
décédée le 21/06/2023 à Lyon 3e arrondissement

Raymonde Etiennette Jeanne CHETAIL née RENAUD
décédée le 16/07/2023 à Roanne

Yvonne BRIANÇON née LABROSSE
décédée le 06/08/2023 à Paray-le-Monial

Jean Marius DURIX
décédé le 02/10/2023 à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Jean-Pierre Gilbert ROBIN
décédé le 09/11/2023 à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Robert Marcel NOSJEAN
décédé le 15/11/2023 à Paray-le-Monial

BFC fibre

LA FIBRE, LE RÉSEAU DE DEMAIN

D'ici 2030, un seul réseau internet fixe dans tout le Département : **la Fibre.**

Les services téléphonique et internet du réseau historique vont s'arrêter progressivement. Pour cela, **votre Département** construit le réseau nouvelle génération.

Profitez d'un accès à internet ultra-rapide permettant à toute la maison d'être connectée en simultané !

- Télétravailler et partager vos documents dans le cloud
- Regarder vos émissions préférées en replay et des films en Ultra Haute Définition
- Profiter des objets connectés à la maison
- Communiquer avec vos proches en visioconférence
- Jouer aux jeux vidéos en ligne

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. Testez votre éligibilité à la fibre sur notre site : www.bfcfibre.fr
2. Contactez l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre
3. **Un rdv sera proposé par votre opérateur pour effectuer les travaux de raccordement** de votre logement

QUELS SONT LES OPÉRATEURS COMMERCIAUX PRÉSENTS SUR LE RÉSEAU ?

free SFR bouygues orange

Retrouvez tous les opérateurs commerciaux sur : **www.bfcfibre.fr/lesfai-2**

La fibre nous relie

SPL Bourgogne-Franche-Comté Numérique · Côte d'Or Le Département · Jura Le Département · Nièvre Numérique · Saône et Loire Département · Yonne Le Département

Contrôle de l'assainissement non collectif

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien !!… mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées. Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité… tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais… et versent une cotisation de 30 € par an soit 7090 assainissements autonomes (12 700 habitants).

A quoi servent ces 30 € annuels ?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)
- conseiller sur les différentes filières
- aider en cas de litiges
- aider en cas de vente de propriété
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Ce service, assuré par 3 techniciens et 1 secrétaire, génère 190 000€ de recette servant uniquement à son fonctionnement.

En 2021, 60% des ANC étaient conformes / En 2022, 67,7% des ANC sont conformes
En 2024, le service s'attachera à rechercher activement les habitants qui avaient des travaux à réaliser sous un an et ceux dont la pollution est avérée.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux salies avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.
Isabelle LAGOUTTE - Présidente du Spanc du Brionnais
39 Grande Rue - 71340 IGUERANDE - Tél : 03.85.25.94.20 - spancdubrionnais@orange.fr

Techniciens : Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h30 /13h30 - 16h30
Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h30 - 9h / 13h30 - 17h / Mercredi : 8h - 13h

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin

Le Syndicat des eaux auquel vous appartenez se trouve à la mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf. Il se compose de 23 communes et également d'une partie de Chauffailles, La Clayette, et Chandon. Nous exportons aussi à Mars et Belmont.

Cela représente 13 100 habitants et 525 kilomètres de canalisations.

L'eau que nous buvons provient de 3 sources à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, 2 puits à Saint-Martin-du-lac et 1 puits à Iguerande. Nous avons besoin de 852 000 m³ pour satisfaire notre besoin annuel (cela représente 46 % de nos ressources).

Au niveau national, les fuites représentent 3,2 m³ par jour et par kilomètre. Notre syndicat ne perd que 0,81 m³ par jour et par kilomètre. Pour la quatrième année consécutive nous avons un rendement supérieur à 82 %.

Pour cette année, nous avons renouvelé 4 508 mètres linéaire de canalisation et 1 200 mètres linéaire de branchements … afin d'améliorer encore notre rendement.

Notre consommation moyenne est de 57 m³ par habitant. Le mètre cube coûte 3,74 euros.

Veolia nous aide à orchestrer l'ensemble des besoins du syndicat.

contrat de rivière SORNIN JARNOSSIN

Un nouveau contrat de rivière lancé début 2024

Le comité de rivière Sornin Jarnossin a validé début novembre 2023 le programme du prochain contrat de rivière qui devrait être signé au printemps 2024. La stratégie retenue vise à accompagner le territoire dans l'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique : évaluer et anticiper ses effets, améliorer la résilience des milieux aquatiques et adapter les usages. Le programme d'action est disponible sur le site web du SYMISOA (téléchargements→ comité de rivière).

Retour sur les travaux réalisés en 2023 :

Le Bézo et la digue à Charlieu : septembre 2023, fin des terrassements

- **Renaturation du Bézo à Charlieu sur 600 mètres linéaires, reconstruction de la digue et création d'un sentier découverte**. La plantation d'environ 11 000 plants et l'installation des supports ludiques le long du sentier auront lieu cet hiver.
- **Restauration de la ripisylve** (végétation des berges) par pose de clôtures en retrait, installation d'abreuvoirs et de passerelles, et plantations sur plusieurs secteurs du Sornin et du Jarnossin
- **Entretien de la ripisylve** dans les secteurs à enjeux humains forts, et maintenance des aménagements antérieurs.
- **Restauration de la continuité écologique sur le Jarnossin** par effacement du seuil des Sottes

Démarche Eau'Défi

Nous avons lancé au printemps 2023 la démarche Eau'Défi, pour définir une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique sur les bassins Sornin et Jarnossin. Les élus ont souhaité y associer l'ensemble des acteurs du territoire, pour coconstruire un projet partagé par tous, et le plus adapté possible au territoire. L'objectif est de trouver un nouvel équilibre entre une disponibilité des ressources qui devient capricieuse et les besoins du territoire pour la nature et les activités humaines. Un comité de suivi, composé de représentants de l'ensemble des acteurs du territoire, sera chargé d'élaborer la stratégie avec l'appui d'un bureau d'étude et d'un prestataire spécialiste des processus de concertation et coconstruction multi acteurs. Environ 2 années de travail s'annoncent avant d'aboutir à un plan d'action. Des réunions publiques ponctueront les étapes de la démarche pour rendre compte de son avancement et de ses résultats.

Eau'défi

symisoa reconnu EPAGE

Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents

Pour en savoir plus

www.symisoa.fr

Inscrivez-vous à la newsletter

PIMMS MÉDIATION

C'EST QUOI ?

pimms médiation CHÂTEAUNEUF

PIMMS MÉDIATION, DES SERVICES UTILES POUR VOUS !

Pimms Médiation c'est :

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein desquels les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.

Pôle Emploi, **CAF**, **CPAM**, **Impôts**, **MSA, Retraites, Point Justice...**
EDF, **ENGIE**, **ENEDIS**, **VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis...**

La recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching,..

Point Conseil Budget : Gestion du budget familial avec conseils...
Médiation, soutien aux agriculteurs.
Toute difficulté, question administrative...!

Les démarches rapides :
Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne)
Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).

12 SITES PIMMS MÉDIATION BOURGOGNE DU SUD !

Les PIMMS Médiation informent, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives.
Ils contribuent à résoudre les difficultés.

Avec le Pimms Médiation, les démarches deviennent plus faciles !

En un seul rendez-vous, le Médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour !
Un problème ? Une question ? Venez au PIMMS !

Démarche adressage

Point Conseil Budget

Recherche d'un emploi

CESU

Démarches ANTS

Démarches Finances Publiques

ET BIEN PLUS ENCORE !

Nos Sites :

Amplepuis, La Clayette, Châteauneuf, Chauffailles, Coublanc, Cours, Issy-l'Evêque, Marcigny, Melay, Le Grand Charolais St-Bonnet-de-Joux, St-Christophe-en-Brionnais, Haute Vallée d'Azergues.

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h

chauffailles@pimmsmediation.fr
03 85 28 24 88

Activités professionnelles de mon village

LES COMMERCES	
Épicerie la Manaem : Maryse FONTAINE	09 77 32 46 16
Le Bistrot : bar, restaurant, pizzéria Loïc MITHRIDATE et Jenny JAMMET	03 85 84 83 51 06 40 45 43 31
Coiffure à domicile - Karine DAUBOURG	06 63 18 05 94
Viviane Coiffure - Viviane COPIER	03 85 26 24 75

LES ARTISANS ET SOCIÉTÉS	
ALHENA : DESCHAMPS Frédéric Énergies renouvelables	03 85 26 22 14- contact@alhena-net.com
Ets. BASSEUIL SARL : Plomberie -Chauffage - Sanitaire BASSEUIL Philippe	03 85 26 20 48 ets.basseuil@gmail.com
BATIMONTAGE : Bardage – Couverture – Photovoltaïque – Désamiantage	03 85 26 52 30
Sciage EURL DESBOIS Vincent	06 69 13 15 31 vd.sciage@gmail.com
SARL CALTOP et C.C.M. Construction Autres bâtiments	03 85 26 52 30
SARL CSPE : Test d'étanchéité de l'air (RT 2012) – Diagnostic PPRT - Coordination SPS – Thermographie – Formations Bâtiment (FFE Bât / PraxiBât) – Formations CACES – Vérifications d'engins Catherine PELLADEAU & Hervé BARRAS	03 85 70 42 17 06 01 78 25 88 Fax : 09 70 63 06 87 cpelladeau@cspe-net.com
BOYER Serge : Maçon du bâti ancien	06 06 64 79 51
LACARELLE Julien : Maçonnerie	06 62 94 88 63 julien.lacarelle71@gmail.com
LAURENT Renaud : Plâtrier – peintre – plaquiste Isolation – faïence – ragréage	06 80 17 28 38 renaudlaurent71740@gmail.com
MULTIGOSERVICES : Homme toutes mains GUILLOTON Olivier	06 61 98 68 12 multigoservices@gmail.com
MA2C : Maîtrise d'œuvre, conception, fabrication, pose ossature bois charpente-couverture plomberie chauffage	06 74 73 80 33 06 33 30 45 00 etudes@maison-ac.com

LES SERVICES	
Mairie	03 85 26 22 73 mairie@st-maurice.fr
EHPAD (Maison de Retraite) « Le Colombier »	03 85 26 21 97 maisonderetraitelecolombier@wanadoo.fr
Docteur VIOLON	03 85 26 23 47
Cabinet d'infirmières Véronique LARDET - Marie-Ange DELORME	03 85 26 24 50
A.D.M.R.	03 85 26 23 49
ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS : Christine et Jean Denis ESTÈVE 65 route de Chassigny Coralie VACHERON 307 Route de Marcigny	 09 84 34 48 78 06 59 09 57 21
École communale "la petite trousse"	03 85 26 22 07 0710817c@ac-dijon.fr
La Marmite	06 95 10 74 17 (Alexia) ou 06 63 95 51 (Maryline) lamarmite.plouf@gmail.com
Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne	03 85 26 21 92 06 79 08 72 76 bibliotheque.stmaurice71@orange.fr
Esprit Forme 71: Erika BADIN	06 65 15 03 25 espritforme71@gmail.com
Sophie BOYER : Naturopathe Cabinet de Châteauneuf	07 70 66 38 65 sophieboyernaturo@gmail.com
Corinne JONON : Médiatrice Familiale-Assistante sociale	07 72 07 87 76
Didier MOREL: Conseiller immobilier	06 32 09 02 85 castelnoservices@gmail.com
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin	03 85 26 21 61
SPANC du Brionnais	03 85 25 94 20
VEOLIA	0 810 000 777

CHAMBRE D'HÔTE GITE	
Chambre d'hôte / Table d'hôte SARRY Brigitte – Les petites Avaizes	03 85 24 81 69 06 37 89 03 39 sarry.brigitte@orange.fr

UNITE LOCALE CROIX ROUGE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY
2Bis Chemin de Beuillon 71800 – LA CLAYETTE

Avec près de 80 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- FORMATION : Les formateurs proposent: Initiation aux Premiers Secours –Prévention Secours Civique –Gestes Qui Sauvent –Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson – Formation à destination des jeunes publics – Initiation aux Premiers Secours Eveil (de 3 à 5 ans) – Enfants (de 6 à 8 ans) –Juniors (9 à 11 ans).
- SECOURISME : 11 secouristes en fin d'année 2023. A la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.
- CATASTROPHES : (en cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc…) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.
- VISITES : Compte tenu du « Covid » les visites dans les EHPAD et R.P.A. doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.
- VESTIBOUTIQUES : A prix très modiques vous pouvez acheter : vêtements – chaussures – linge de maison etc à:
- La Clayette au 2bis, chemin de Beuillon : ouvert mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 9h à 11h30.
Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.
Chauffailles au 6, rue du 8 mai : ouvert mercredi de 14h 30 à 17h- vendredi de 9h à 12h- samedi de 14h à 17h.
Ces vestiboutiques sont OUVERTS A TOUS

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :
Mme Nicole TEILLARD, Présidente : 06 17 90 60 19
Responsable postes de secours : Séverine MICHAUD : 06 62 35 89 90
« action sociale : Georges VELUT : 06 88 44 33 25
« formation : Michèle BASSET : 06 88 11 24 45

Des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge :
Théâtre à Chauffailles : 6 et 7 janvier 2024
Théâtre à St Christophe en Brionnais : 10 mars 2024
Loto à Marcigny : 6 octobre 2024

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

NOUVEAUX BENEVOLES = NOUVELLES ACTIONS

Centre de loisirs

L'ASSOCIATION LA MARMITE, c'est aussi :

Un centre de loisirs « la ch'tite Marmite » qui accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, de Février, d'avril, juillet et 1 ère semaine d'août.

Les horaires d'ouverture :

7h30 à 18h30

- Accueil de 7h30 à 9H00

- Activités de 9h00 à 12H00

- Repas de 12h00 à 13h00

- Temps calme de 13h00 à 14h00

- Activités de 14h00 à 16h00

- Goûter 16h à 16h30

- Départ à partir de 17h00

* Les programmes sont visibles sur notre site Internet

* Les tarifs selon quotient familial

* Il est possible que les enfants soient pris en charge

- à la demi-journée avec ou sans repas

- à la journée avec repas

Un tarif à la semaine existe pendant les vacances scolaires.

Ecole « La petite trousse »

L'école « La petite trousse » a fait sa rentrée au mois de septembre 2023 avec 85 élèves, répartis en 4 classes.
Catherine Armand gère les TPS, PS, MS avec Jules Juan les lundis.
Anaïs Pires De Sa s'occupe des GS-CP.
Anne-Marie Chetail et Katia Noblet accompagnent les maîtresses en tant qu'ATSEM.
François Lachal enseigne aux CP-CE1-CE2. Stéphanie Giraud a en charge les CM1-CM2 avec Vanessa Brisset.

Cette année 2023 a de nouveau été bien remplie et de nombreux projets ont pu être menés.

La labellisation de l'école E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) a été mise en avant avec l'entretien du jardin de l'école et l'opération annuelle « Nettoyons la nature ».

Les élèves félicitent les habitants car les déchets ramassés dans le village baissent d'année en année et ils les encouragent à poursuivre leurs efforts.

Les écoliers n'ont pas manqué de célébrer les traditionnelles fêtes : les anniversaires, Carnaval, Noël.

Mais surtout ; les écoliers de « La petite trousse » ont beaucoup voyagé l'année dernière puisque le thème de l'année était « La petite trousse part en voyage »,
Ainsi, à chaque période, un continent était mis à l'honneur à l'école et divers ateliers étaient proposés aux élèves pour mieux connaître ce continent.

Autour de l'Afrique, les enfants ont pu fabriquer des masques africains, des bâtons de pluie, cuisiner des cornes de gazelle, jouer à l'awalee ou danser sur des rythmes africains,

Pour leur faire découvrir l'Asie, les enfants ont été initiés à la calligraphie, à l'origami. Ils ont aussi fait un spectacle d'ombres chinoises et ont cuisiné des cornes de gazelle.

En Europe, les danses européennes ont été abordées (flamenco, sirtaki, valse viennoise…), un jeu des drapeaux a été confectionné, les enfants ont été initiés au jeu du mölkky et ils ont fabriqué un thaumatrope.

Le voyage en Amérique leur a permis de fabriquer des totems, des attrape-rêves.
Ils ont pu aussi s'initier à la batucada.

Pour l'Océanie, ils ont cuisiné des lamingtons, fait des magnifiques peintures aborigènes.
Ils ont fabriqué et joué du didgeridoo et joué à des jeux traditionnels australiens.

Au mois d'avril, les enfants ont assisté à un spectacle de danses et de chants du monde entier présenté par la compagnie Shagaï.

Une sortie scolaire au parc zoologique du Pal a clôturé ce voyage autour du monde. Les enfants ont pu aller à la rencontre d'animaux de tous les continents.

La fête de fin d'année a été l'occasion pour les enfants de chanter et de se déhancher sur différents rythmes.

Un très beau projet a été mené dans le cadre de Colégram. De magnifiques marionnettes ont été créées à partir d'éléments naturels par les plus jeunes écoliers qui ont pris grand plaisir à les animer.

Toutes ces activités ne pourraient se faire sans le soutien financier de la municipalité, de la cantine, des P'tits Loups et sans les parents accompagnateurs. L'école remercie vivement tous ces partenaires-là pour leur implication et leur investissement pour l'école.

Toute l'équipe de l'école « La petite trousse » vous souhaite une excellente année 2024.
Contact : Mme Giraud Stéphanie - 03 85 26 22 07 - 0710817c@ac-dijon.fr
Blog : **ele-st-maurice-les-chateauneuf-71.ec.ac-dijon.fr**

Les P’tits Loups

L’association « Les P’tits Loups » est une association indépendante à but non lucratif constituée de parents d’élèves bénévoles.

Elle a pour but d’aider les enseignants avec la prise en charge des sorties scolaires, des projets éducatifs et pédagogiques, participer à l’achat de matériels…

Toujours à destination des enfants pour réduire la participation financière des familles, tout en créant une dynamique entre les parents, l’école et les enfants.

Pour cela nous organisons diverses manifestations en fonction des besoins de l’école.

Pour cette année 2023/2024, nous allons faire 4 manifestations/vente.

- Le Noël des P’tits Loups qui a eu lieu le 9 décembre 2023, avec dégustations et prévente d’huitres
- Vente de cakes avec « la boite à cakes » de Briennon en février (date à définir)
- Notre traditionnelle vente de fleurs et plants de légumes le samedi 11 mai 2024

(uniquement en précommande pour les plants de légumes).

- La fête de fin d’année le vendredi 28 juin 2024 dans la cour de l’école.

Nous tenions à remercier les habitants de St Maurice lès Châteauneuf et alentours pour leurs participations, ainsi que les mairies de St Maurice lès Châteauneuf, Châteauneuf et St Edmond pour le prêt de matériel pour la fête de fin d’année.

Mais également les parents car toutes les actions menées par « Les P’tits loups » sont rendues possibles grâce aux bonnes volontés de chacun.

Cette année l’association compte un nouveau bureau :

SEYER Amandine (secrétaire), GAY Laurène (Vice-secrétaire), VERMOREL Mélanie (trésorière), NICOLAS Juliette (vice-trésorière), LACARELLE Elodie (présidente), QUELIN Etienne (vice-président).

Pour toutes informations ou réservations : Contact : LACARELLE Elodie au 06.87.95.26.63 ou à l’adresse suivante : ptitsloups.stmaurice@gmail.com

« Les P’tits Loups » vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Restaurant scolaire

Une association loi de 1901, composée de parents d'élèves bénévoles, assure la gestion du service de restauration scolaire pour les enfants de l'école avec le soutien de la commune.

Les **repas sont confectionnés par le traiteur ALTERRENATIVE de Charlieu** et sont servis par l'employée municipale, Madame Laurence Chetaille.

C'est également elle qui commande les repas auprès du traiteur ce qui donne une grande flexibilité puisque les repas peuvent-être commandés ou annulés jusqu'à 18h la veille sauf les week-ends. Vous pouvez donc effectuer vos **réservations au 06 85 28 30 73**.

A la rentrée de septembre 2023 nous avons mis en place avec la mairie la cantine à 1€, ce système nous oblige à avoir trois tarifications en fonction du quotient familial (QF) :

QF < 1000 : 1€ le repas / QF entre 1000 et 2500 : 3,87€ / QF > 2500 : 4,14€

Pour maintenir des prix attractifs, l'association organise plusieurs manifestations. En 2023 lors de la fête du village nous avons organisé pour la première fois une COLOR RUN. Première qui a rencontré un grand succès. Nous comptons donc sur vous pour nos manifestations.

Actuellement le bureau est composé de :

NICOLAS Sylvain (Président) - BERRY Marc-Antoine (Vice-président)

QUELIN Elodie (Trésorière) - BASSET Céline (Vice-trésorière)

IGNATOSSIAN Christophe (Secrétaire)

SEYER Amandine (Vice-secrétaire)

L'ensemble du bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Les rêves d'Audrey

Suite à la découverte d'une tumeur au tronc cérébral d'Audrey BUTTET, qui habitait avec sa famille sur la commune de St Maurice-lès-Châteauneuf, l'association "Les rêves d'Audrey" avait vu le jour en 2008 afin de soutenir Audrey et sa famille, l'aider à vivre au mieux avec la maladie et contribuer à la recherche médicale.

Après le décès d'Audrey, l'association a dû réfléchir à son avenir et à de nouvelles missions. Aussi, depuis 2010, l'association a pour but de :

- continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOP) de LYON ;
- améliorer le quotidien des enfants, d'un point de vue plus local, par la création d'un équipement sportif de proximité pour enfants sur la commune.

Ce dernier projet a été mené par la Communauté de Communes, en partenariat avec la Mairie de St Maurice lès Châteauneuf et l'association. Depuis fin 2013, un équipement sportif de proximité destiné aux enfants de 3 à 12 ans est accessible à tous à côté du city stade et de l'école. N'hésitez pas à le faire vivre.

Nous profitons du bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus.

Pour mieux nous connaître, consultez notre site internet : www.lesrevesdaudrey.fr.

Président : Sébastien GROUILLER - sebarie7@gmail.com

LA MARMITE
ASSOCIATION de LOISIRS

L'association la Marmite est une association d'éducation populaire, d'éducation permanente et de promotion sociale privilégiant le lien familial intergénérationnel.
Elle contribue ainsi à l'animation et au développement global de son bassin de vie, c'est à dire de son territoire Brionnais Sud Bourgogne et des territoires voisins.
La Marmite est un lieu où la participation des habitants est encouragée, avec une volonté d'accueil, d'accompagnement et de mixité pour promouvoir le vivre ensemble.

L'association propose annuellement un panel d'activités payantes, gratuites ou à participation libre suivant un programme approuvé par son Conseil d'administration, il s'agit :

- d'activités de temps libre récréatives, culturelles et sportives pour tous les âges
- d'ateliers ou rencontres parents-enfants ou entre parents
- de prestations de services
- de mise à disposition d'espaces partagés dans ses locaux
- d'un café associatif ouvert aux adhérents

Café associatif balade nocturne

A la bibliothèque St Maurice

Dans son bassin de vie, elle intervient sur :

- le lien social, familial et intergénérationnel
- la parentalité
- la ruralité
- l'animation sportive et culturelle dans le loisir
- la gestion d'un accueil collectif de mineurs (centre de loisirs) pour 3-12 ans
- l'environnement
- et tout ce qui touche à la vie locale

Pour ce faire, l'association utilise les locaux communaux de St Maurice les Chateauneuf, Chateauneuf selon un planning et ses propres locaux.

Si vous souhaitez connaître tout ce que la Marmite propose, vous pouvez rencontrer l'équipe tous les jours aux heures de bureau, sauf le mercredi ; elle vous accueillera de manière conviviale …
les bureaux sont au 1er étage – 497 rue Gensoul – 71740 Chateauneuf (l'ancien café restaurant du village de Chateauneuf) TEL 06-51-60-36-76 –
mail : lamarmite.plouf@gmail.com site : lamarmite-asso.fr

NOUVEAUTES :

les mardis de la Marmite réservés aux échanges de savoirs, aux transferts de compétence (saponification, pain au levain, tricot, crochet, cuisine diverse, patisserie, petite couture, etc …) ; ce sont les habitants qui proposent ...

les concerts gratuit ou « au chapeau » toutes les 6 à 8 semaines

Club de l'amitié de Saint-Maurice et Châteauneuf

Le **club de l'amitié** réunit cette année 62 adhérents qui peuvent se retrouver les 2ème et 4ème jeudis du mois dans la salle derrière la mairie pour passer *l'après- midi en toute convivialité autour des jeux* : belote, manille, tarot, scrabble etc. Un *« goûter »* est servi et suivant les saisons on améliore. En janvier : la galette des rois ; en février : les crêpes ; et pour mardi-gras : les bugnes...

Nous fêtons aussi les *anniversaires* des dizaines (70-80-90, **100**…ans), et d'autres… **Enfin toutes les occasions sont bonnes…**Des **activités ouvertes à tous**, quel que soit l'âge, sont organisées au cours de l'année pour animer la vie communale et essayer de créer des relations intergénérationnelles. Des formations adaptées sont aussi organisées. Le **concours de manille, le concours de pétanque**, **et deux lotos** sont au programme prévisionnel 2024.

Un **voyage** avec des visites, culturelles, touristiques, architecturales ou même gastronomiques est organisé. Des amis d'autres clubs et des invités peuvent aussi nous accompagner avec plaisir. Une **rencontre** avec les autres clubs du canton permet de se retrouver et de marcher, papoter…de se mesurer à la pétanque…Le **repas grenouille**s est un grand classique. Un **barbecue** rassemble et réunit les gourmands. A la salle du foyer rural, en automne, se déroule le **repas annuel** auquel tout le monde, jeunes et moins jeunes, peut aussi participer. En décembre le traditionnel **repas de Noël** clôture les festivités annuelles, **et accueille aussi les invités.**

L'adhésion au club n'engage pas à participer à tout ; on peut venir jouer ou aller aux sorties, ou pour les gourmands uniquement aux repas. De nouvelles activités sont aussi possibles. Nous avons commencé des petites marches, qui peuvent être mieux programmées si les candidats sont plus nombreux. La pétanque peut aussi être pratiquée plus souvent si les joueurs se font connaitre.

L'essentiel c'est de venir avec le sourire…

En 2023, les activités ont été effectuées normalement avec dynamisme et avec une bonne participation aux manifestations habituelles. Une équipe féminine de pétanque du Club a été sélectionnée en national.

Venez nombreux rejoindre le club de l'amitié et participer aux activités.

Président du Club : Roland Basseuil : Téléphone 06 37 53 41 26

Le comité de La Foire de Saint Maurice les Châteauneuf

Le Comité de la Foire a eu 39 ans en 2023

sous le thème : « ***la basse-cour*** »

Pour cette édition 2023, nous avions annulé la soirée du samedi,
préférant nous concentrer sur la journée du dimanche.

Et quel dimanche : déjà , le ciel était clément, les températures montant doucement au fil de la journée.

Tout notre petit monde s'est donc installé dans la bonne humeur, malgré la rosée du matin.
Les bénévoles ont délimité un couloir avec des barrières, pour diriger une belle équipe :

celle du **« *color run* »**

En effet quelques 200 personnes nous ont rejoint à 10h sur la rue de la gare, et le départ de la course à 10h30, s'est fait dans un nuage de craie multicolore.
C'est parti pour 5 km de marche ou de course, ou des bénévoles facétieux ont plusieurs fois coloré nos participants.
Et c'est avec des visages heureux (et arc en ciel) que tous se sont retrouvés à la buvette.

Puis l'après midi ? à quoi vont bien servir toutes ces bottes de paille ?

Le club de « ***Tir à l'Arc*** » ***de Chauffailles***
nous a fait l'amitié de proposer une démonstration et une initiation à ce sport.
Avec un rythme fluide, petits et grands ont pu y participer de 14H à 17h.

La journée s'est alors doucement achevée sous le soleil, nous avons pu ranger et à 20h tout le monde regagnait ses « pénates ».

« Alors c'était comment la brocante à Saint Maurice ? »
« cool »

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce beau dimanche.
Michelle Corre

Thème de la 40ème édition :

« ***Roulez jeunesse*** »

Le jour d'après…

Vous pouvez nous proposer vos idées d'animations, d'artisans à inviter… :
Rendez-vous les **21 et 22 septembre 2024.**

Facilitez-vous la vie

Pour une aide à domicile

- Aide à la personne
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Téléassistance Filien ADMR

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES

SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

Faites appel à

L'ADMR

pour tous, toute la vie, partout

CHATEAUNEUF

Pour tous Renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter ....

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30-16h30

03.85.26.23.49

info.chateauneuf@fede71.admr.org

Ou à nous rendre visite...

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Pour les aider à bien vivre chez eux,

sortez de chez vous!

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble !
Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi.

Rejoignez-nous!

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Familles Rurales

L'association « familiale rurale de Saint Maurice lès Châteauneuf et Saint Martin de Lixy ayant pour but l'étude et la défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales, le respect de la moralité publique, la lutte contre les fléaux sociaux, le développement du sens familial par une propagande et un enseignement appropriés », a été créée par déclaration en sous-préfecture de Charolles le 29 août 1949. (Texte complet de la déclaration).
Depuis de très nombreuses années, cette association organisait le Noël des enfants des écoles et le repas des anciens, sous la présidence de Madame Huguette Meiller, qu'il nous faut remercier pour son engagement continu dans cette mission assurée avec énergie et rigueur.
L'épisode du Covid, et des soucis de santé de Mme Meiller ont ralenti ses engagements, et, depuis le 1er janvier 2023, l'association est en sommeil, voire en voie de disparition. Ses actions sont assurées actuellement par la mairie, mais il serait souhaitable de faire revivre cette association, et, pour ce faire, toutes les bonnes volontés sont attendues pour reconstituer un bureau. Les personnes volontaires peuvent se faire connaître en mairie pour être mises en relation avec la fédération départementale des Familles Rurales et reprendre au moins les précédentes activités, et d'autres si de nouvelles idées apparaissent.

A défaut de volontaires, l'association sera dissoute, et ses avoirs transférés à la Fédération départementale.

Commission Sociale et repas des aînés 2023

2023 voit le retour du repas des aînés de la commune de Saint Maurice Lès Chäteauneuf.
La commission sociale du conseil municipal a d'abord effectué un sondage auprès des personnes de plus de 75 ans de la commune pour connaître leurs envies entre le colis ou le repas de retrouvailles. 30 personnes ont choisi le repas et ont eu grand plaisir à se retrouver. L'association Familles Rurales organisait ce repas avant l'épidémie du COVID, notamment avec une subvention communale. Cette association ayant cessé son activité sur la commune, c'est la commission sociale qui a repris l'organisation. Le repas a eu lieu au Restaurant du village « le Bistrot » avec un menu concocté spécialement pour les ainés et servi au restaurant privatisé pour l'occasion.
Les colis ont été préparés par l'épicerie Manaem et distribués par les membres de la commission sociale.

D'autres actions sont effectuées et des subventions sont attribuées par la Commune tout au long de l'année, et consultables dans les procès-verbaux des conseils municipaux.

Expos en Chœur 35ème Saison

Cet été a eu lieu la 35ème édition d'Expos en Chœur dans la chapelle romane, « ...plus attirante encore, dans la sérénité de son cimetière, favorise la méditation, tout comme l'inspiration de l'artiste. Nul doute que les bâtisseurs du Moyen Âge voient dans ces expositions leur œuvre poursuivie ». Ces mots sont ceux de M. Auguste Lavenir, ancien maire de St Maurice lès Châteauneuf, extraits du livre d'or d'Expos en chœur, juste après la réalisation des travaux dans la chapelle. Cette chapelle romane ou « petite chapelle » pour les gens du village se veut donc être, le temps de l'été, « Un écrin parfait pour la mise en valeur des œuvres de nos artistes ».

En 2023, comme depuis 21 ans, ce sont les œuvres de Jan qui ont été présentées la semaine rouge et chaque semaine, un tableau de Jan choisi par les exposants pour retracer ces 21 saisons d'Expos en Chœur. Nous avons décidé de mettre Jan à l'honneur cette année et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons partagé la préparation de cette saison avec d'anciens membres d'Expos en Chœur et le vernissage le 8 juillet avec de nombreux habitants du village et au-delà.

Jan ou « tonton Jean » pour les intimes ! Jan, détient tous les records d'Expos en Chœur :
- le record des visiteurs
- le record du nombre d'années d'expos : 21 cette année. Jan expose depuis 1994, avec chaque année une nouvelle source d'inspiration.

Jan a été accompagné par d'autres artistes hollandais comme Sonia avec ses poteries, qu'on retrouve dans de nombreux jardins de St Maurice, ou les gargouilles de la chapelle romane en miniature ou encore la chapelle en reproduction qui est devenue culte !
Jan arrivait avec son camion rouge et s'installait pour la « semaine hollandaise », le drapeau hollandais flottant aux abords de la chapelle...Le véhicule a changé, mais Jan est toujours là, il est même partie prenante de l'organisation de la saison, tranquillement, discrètement. Il est là chaque année, il nous aide à préparer les saisons et répond toujours présent et nous l'en remercions très vivement.

Jan, c'est l'homme de l'ouverture : ouverture sur les autres et les autres artistes, ouverture sur la nature : des vaches charolaises, à la vigne, en passant par les fleurs de pissenlit, les coquelicots ou les arbres...ouverture sur l'Europe et au-delà, avec la semaine hollandaise à St Maurice les Châteauneuf chaque année et la venue à St Maurice lès Châteauneuf de grands artistes hollandais pour peindre les églises du brionnais en 2009, ou encore les artistes russes de l'avant-gardisme et du cubisme en 2005, ce qui a valu des articles dans la presse ici et en Hollande, à chaque fois, faisant rayonner notre village en Europe. Nous avons retenu 3 mots pour décrire Jan : fidélité, simplicité et générosité.
Un grand merci à lui pour toutes ces années et celles à venir.

Il a été entouré cette année d'autres artistes pendant 9 semaines avec en ouverture à nouveau l'exposition de l'école la Petite Trousse.

La saison 2024 se prépare, si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Michelle Corre, Présidente de l'association. ☽ 03 85 26 29 37

Pour voir ou revoir les expos, pour vous inscrire, notre site internet :**www.expos.choeur.free.fr**

Retrouvez Expos en Choeur sur votre tablette ou votre smartphone

Arcane 17, des arts à la grange

Historique

L'association Arcane 17, des arts à la grange, a été créée en 2003, à une époque où les structures culturelles étaient peu nombreuses en Charolais-Brionnais. A l'instigation et sous l'égide de Martine Chifflot, metteure en scène, écrivaine et plasticienne, elle regroupe des artistes et leur public autour du spectacle vivant. Elle s'est dotée de trois activités : les Rencontres Artistiques de Bourgogne, ponctuelles ; le Festival de Bourgogne du Sud, annuel, et les Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais, biennale cinématographique. Dès les années 2000, les artistes avaient organisé des expositions, à l'atelier d'Arc, et du théâtre, à la grange, en 2002 avec *Stoa*, une pièce philosophique sur le stoïcisme, produite par Arcthéâtre.

Par la suite l'association a développé plusieurs départements de recherches et de création : le Centre d'études et de recherches du paysage (CERPAY), le Centre d'Etudes et de recherches du Fantastique (CERF) et le Centre d'Etudes et de Recherches Cinématographiques, Musicales et Théâtrales. L'association produit, disques, films et livres, qu'elle diffuse sur divers supports, CD, DVD, clé USB, etc. La chaîne You Tube, arcane 17 des arts à la grange, héberge les teasers et les films offerts au public

Objectifs et finalités

Les objectifs et les finalités comprennent : la diffusion de la haute culture en milieu rural et urbain, la mise en valeur du patrimoine, du département et de la région, la recherche artistique et la promotion des œuvres réalisées. Les finalités sont artistiques et spirituelles, elles promeuvent l'accès aux arts et le développement personnel, au service de tous les publics. Des actions dans les Ehpads sont régulièrement effectuées avec le soutien du département et/ou de la région. Une vision esthétique respectueuse de la tradition et de l'invention anime les recherches et les réalisations des membres et des invités. Elle se traduit par la confection d'œuvres originales et pertinentes restituant les répertoires baroques, classiques et traditionnels mais aussi des investigations contemporaines, sous la direction de Martine Chifflot**.** L'appellation « des arts à la grange » est significative de l'inscription rurale des actions et des créations culturelles et de la pluralité des arts concernés, visuels et sonores. Tous les arts sont convoqués dans le cadre de la Grange d'Arc, qui est le lieu de leur production et de leur première diffusion. Le Festival de Bourgogne du Sud offre, chaque année, une palette colorée incluant ces différents arts. Béatrice Berne en assure la direction musicale.

Actualité

L'association développe actuellement un volet cinématographique et vidéographique consistant. Elle s'est aussi engagée dans un travail de mise en valeur des partenariats et des accueils artistiques qui l'ont façonnée, avec trois expositions des *Portraits d'artistes* : les acteurs en 2023, les musiciens en 2024, le cinéma en 2025. Un retour aux voyages en paysage s'effectuera dès 2026.

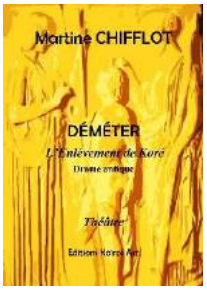

L'accompagnement de l'opéra *Déméter,* avec les travaux en cours, works in progress, ponctuera l'ensemble des spectacles, travaux, expositions, en fonction des nécessités artistiques et culturelles, autour de la mythologie grecque et de divers projets, en partenariat avec les écoles, musées et autres lieux *ad hoc*.

Arcane 17, Grange d'Arc, 717 rue du Bourg 71740

Le Festival de Bourgogne du Sud

Un bilan artistique et humain très positif

« Amours, délices et orgues » ont enrichi cette 21ème édition de leurs bienfaits

La première partie du festival de Bourgogne du Sud s'est déployée dans trois espaces différents de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, au coeur du Brionnais: le foyer rural, l'église du village et la Grange d'Arc, lieu de naissance du festival. Trois moments contrastés au service de la haute culture, de la mémoire et du spectacle vivant. C'est la vocation de ce festival que de faire vivre les lieux emblématiques du territoire afin d'en exalter la saveur. La pièce de **Martine Chifflot**, *Lovecraft, mon amour*, commémorait la vie conjugale des Lovecraft, au gré de la musique inventive de **Béatrice Berme** mêlant le jazz et les réminiscences classiques que chérissait l'épouse de l'écrivain. Subtilités théâtrales, lumières suggestives et qualité littéraire caractérisent ce spectacle de théâtre musical centré sur le souvenir, que les spectateurs présents ont applaudi avec enthousiasme.

Souvenirs encore, avec l'exposition *Portraits d'artistes,* à la Grange, qui rappelait les principaux acteurs des précédentes éditions mais aussi des échos de tout ce qui a été accompli à Lyon pendant 40 ans avec Arcthéâtre... Visages et pauses expressives ornant les murs ocres du lieu.

Souvenirs lyriques et romantiques, enfin, avec le somptueux programme musical de ***Spirito Lirico*,** riches heures du *lied* schubertien et des chants d'Auvergne servies par la voix prodigieuse de **Cécile Perrin,** la virtuosité de **Béatrice Berne** (sublime à chaque fois) et de **Pierre Courthiade**. Une ovation a salué ce prestigieux concert, digne des plus grandes salles, ce dont le village de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf peut se réjouir.

A Chauffailles, en août, les Rencontres Cinématographiques du Charolais-Brionnais ont accueilli **Marc Charley** et **Martine Chifflot,** les deux réalisateurs des films projetés en avant-première. Un moment intense d'échanges sur Lovecraft et la découverte de films très élaborés à propos du grand écrivain *Le Monde de Lovecraft* et *La Maison de la sorcière*.

La Grange d'Arc a reçu son public pour un ultime délice estival le 18 août.

Le concert du 13 août, clarinettes et orgue, avec **Béatrice Berne** et **Loïc Mallié** a connu un formidable succès avec plus de 350 personnes et des applaudissements frénétiques. Le public a su reconnaître l'extraordinaire talent des deux musiciens, concertistes chevronnés, nationalement et internationalement reconnus. Bach, Schubert, Mozart et bien d'autres, magistralement interprétés, ont prouvé la vitalité de la musique sacrée, baroque, classique et romantique.

La 22ème édition se prépare autour du thème « Rythmes, mythes et pensées », elle inclura des concerts de musique traditionnelle des Balkans, un concert baroque et des conférences à propos de la **Musique du Temps de Pascal** et une série de rencontres et de concerts à propos du mythe de **Déméter**.

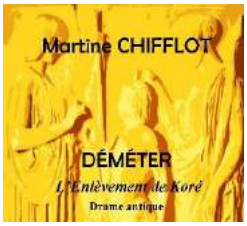

Les dates pressenties sont : les 20 et 21 juillet, le 18 août et fin août-début septembre. Les spectacles auront lieu à Saint-Maurice et ailleurs pour mettre en valeur le Charolais-Brionnais et le département.

A suivre sur la page Face Book du Festival : **https:// www.facebook.com/FestivaDeBourgogneDuSud**

06 87 52 28 62 Grange d'ARC, 717 rue du Bourg 71740

Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne

En 2023 la bibliothèque s'est renouvelée après le tri des collections et la réception des nouveautés : Romans du terroir, policiers, romans historiques, bandes dessinées adultes, livres lus, documentaires, cd et dvd sont à votre disposition.

Coté enfants et ado, bandes dessinées, romans jeunesse, albums manga, documentaires, musique, dvd attendent votre visite.

Tous les mois nous avons des formations afin de répondre à vos besoins.

Une fois par mois nous recevons le centre de loisirs pour une animation lecture, kamishibai, jeux de lettres.

Chantal notre responsable réseau est remplacée par Antoinette.

En juillet et août nous avons exposé les photos des élèves des écoles de Saint Maurice des années 1900 à nos jours. Nous avons réuni quatre générations fidèles à l'école de leur village. Ces photos sont visibles à la bibliothèque aux heures d'ouvertures. De nombreux anciens élèves sont venus et ont reconnu leurs camarades de l'époque.

Le 11 octobre de 15h à 18h, un après-midi jeux était proposé à la bibliothèque avec Martin de la ludothèque de Chauffailles qui est venu avec une grosse quantité de jeux, le centre de loisirs est venu et petits et grands ont joué ensemble ce fut génial !!!

La bibliothèque est ouverte à toute personne de la commune et des communes environnantes. Les bénévoles seront ravies de vous recevoir pour un moment d'échange et de convivialité.

Horaires d'ouverture : Jeudi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

Abonnement valable 12 mois :
Enfant (-15 ans) : Gratuit
Jeune (15-18 ans) : 4€
Adulte : 8€
Couple : 11€
Tarif réduit : 4€ (étudiant, RSA, Handicap, chômeur, EHPAD)

Conditions de prêt : 12 documents (livres, revues, CD) + 1 DVD. Pour 3 semaines.

Les documents peuvent être retournés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet https://ww.bibliotheques-en-brionnais.net

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 avec de belles lectures, de la musique à découvrir parmi les nouveautés qui nous arrivent chaque semaine grâce à la navette du réseau qui passe chaque jeudi matin.

Esox Lucius

Esox Lucius 2023
Nous fêtâmes donc nos 20 ans en 2022
C'était hier !

Aujourd'hui !

En 2023, Esox Lucius reste fidèle à sa mission (qu'a attisé la période covid) de défendre la jeune création, constructrice du patrimoine de demain : un patrimoine que nous offrirons à nos enfants, à la jeune génération. « Un patrimoine Avenir ».

Esox lucius a donc continué de donner la voix (la voie) à de jeunes artistes, en fin de cursus ou fraîchement sortis des écoles d'arts.
Ainsi toujours en lien avec le réseau Seize Mille Art Contemporain de la région Bourgogne-Franche-Comté nous avons accueilli au printemps cinq jeunes artistes issus des écoles d'art de Besançon et de Dijon pour une exposition de leurs travaux personnels.
Nous travaillons actuellement à reconduire une telle initiative en 2024 tant elle est source de satisfaction.
Ce partenariat avec le réseau Seize Mille (financé par la DRAC) nous permet entre autres d'enrichir notre propre réseau et de nous rapprocher de nombre d'artistes bourguignons émergeants.

L'appartement résidence d'artistes de la gare fut cette année fort sollicité.
Outre les jeunes artistes hébergés au printemps nous avons accueilli dans le cadre d'un projet initié par la Communauté de Communes concernant la réalisation de boîtes à livres dans dix communes du canton, des jeunes créateurs issus des écoles d'art de Valence et de Dijon.
Esox Lucius a également porté la résidence de l'artiste Cendrine Genin, soutenue par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, au sein de l'Ehpad de La Clayette.

Dans le domaine musical c'est un public en substantiel augmentation qui a pu découvrir « L'onde Martenot » lors du concert de Nadia Ratsimandresy « Words don't fully describe » qui s'est déroulé en juin dans l'espace Sainte-Avoye de La Clayette.

L'exposition estivale de Benjamin Grivot nous a valu d'excellents retours qui nous amènent à nous rapprocher des Fonds Régionaux d'Art Contemporain métropolitains en vue d'éventuelles acquisitions des pièces produites par l'artiste pour son exposition brionnaise.

Financé par le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, Esox poursuit ses actions en direction des publics scolaires dans le cadre du dispositif « Artistes plasticiens au Lycée ». Ainsi Esox Lucius portera en 2023, deux résidences en lycée dans l'Yonne avec les artistes Esthelle Frois et Jean-Sébastien Tacher.

2024 vous attend à la gare avec le soucis inaltéré d'Esox Lucius de proposer un art vivant et de qualité.

Esox Lucius, 140 rue de la gare 71740 Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
esoxlucius.art@gmail.com
03 85 84 35 97 / 07 68 02 24 17
esoxlucius-art.blogspot.com

Rassemblement des Saint Maurice 2023

En 2001, Monsieur Pierre Millat contactait toutes les communes de France dénommées Saint Maurice, et quelques autres en Europe, pour organiser un rassemblement amical. Le maire de l'époque, M. Auguste Lavenir, avait conduit une petite délégation d'une dizaine de personnes à cette manifestation à Saint Maurice aux Riches Hommes, commune de 400 habitants, dans le département de l'Yonne.
En 2023, après un tour de France et des escapades en Suisse et Italie, nous sommes revenus à St Maurice aux Riches Hommes les 10 et 11 juin, accueillis par M. Pierre Millat toujours fidèle à ces rassemblements qui se sont succédés régulièrement, avec les seules interruptions 2020 et 2021 dues au COVID.

Notre déplacement commença le vendredi, avec la visite du village de Vezelais et de sa basilique.
Le déroulement de ces rencontres est très formel d'une année sur l'autre. La matinée du samedi est réservée au « marché des régions », ce qui permet à chaque délégation de faire connaître ses productions, principalement alimentaires. Ainsi, au hasard des stands, est-il possible de s'offrir un bon repas à base de biscuits, de pruneaux, de fromages variés, de charcuterie, le tout pouvant être arrosé de divers crus de bons vins ou cidre, voire de champagne ou calvados.

«Le Penseur de Saint Maurice au musée Camille Claudel »

L'après-midi est consacré à des visites de sites ou monuments emblématiques de la région, et, cette année, nous avons pu découvrir la cathédrale de Sens et le musée de la ville, ou le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine qui réunit une importante quantité de sculptures de cette artiste. Tous ceux qui l'ont visité en gardent un souvenir vivace, car il comporte des œuvres magnifiques. On ne peut qu'inciter ceux qui ne le connaissent pas à y aller, il mérite une visite particulière.

La soirée a lieu le traditionnel repas de gala, précédé, lors de l'apéritif, de la dégustation comparée de viandes bovines, limousine offerte par la délégation de la Creuse et charolaise pour notre délégation. Rivalité toute amicale.

Le dimanche, office religieux à l'église, cérémonie au monument aux Morts, dernier repas en commun avant l'annonce du prochain lieu de rencontre.

En 2024, nous retournerons pour la troisième fois en Suisse, à Saint Maurice d'Agaune, lieu du martyr de Saint Maurice et de ses compagnons, les 15 et 16 juin. Nous partirons sans doute dès le vendredi 14.

Au fil des années, l'importance de notre délégation a beaucoup varié, comptant jusqu'à 40 personnes, pour se stabiliser à une vingtaine ces dernières années. Les participants regrettent cependant de toujours se retrouver entre eux, sans que les plus anciens, qui ne peuvent plus faire le déplacement, soient remplacés par des plus jeunes. Ces rassemblements permettent pourtant de nouer des relations amicales fortes entre habitants de communes qui sont quasiment toutes de faible population et connaissent les mêmes problèmes. Ils permettent aussi des rencontres entre des élus confrontés aux mêmes difficultés dans leur quotidien. Aussi parait-il souhaitable, voire indispensable, de faire venir de nouvelles personnes pour continuer à faire vivre ces rassemblements. Nous vous attendons donc nombreux en juin 2024 en Suisse.

Le Rétro-Club Castelneuvien :
qui, quoi, comment, avec qui et où ?

Le Rétro-Club Castelneuvien est né en 2006 sur la base d'une rencontre entre Jacques Guittat, président du club et collectionneur de miniatures et Alain Fusil, à la tête de plusieurs entreprises, dont deux carrosseries, et amateur-collectionneur de véhicules anciens.
L'association fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Toutes et tous sont animés d'une même passion, les véhicules à moteur et leur collection (voitures, motos, tracteurs), les voitures miniatures, à toutes les échelles, ainsi que la mécanique en général. À noter que le Rétro-Club Castelneuvien ne s'adresse pas à une élite ; le club fonctionnant essentiellement à la passion et au coup de cœur.
Le Rétro-Club Castelneuvien organise et/ou participe à un certain nombre d'événements dont sa journée phare annuelle : un rassemblement manifestation de véhicules anciens, désormais dans le cadre du Château de Chauffailles et où sont exposés, chaque début du mois de juillet : voitures, motos et tracteurs à côté desquels est organisée une bourse d'échanges de miniatures, d'accessoires et de pièces détachées.

En 2023 l'exposition accueillait ainsi une célébrité : une Rochet-Schneider roulante de 1909, présentée par le Musée Henri Malartre (dit de la Rochetaillée), rejointe par près de 200 véhicules de toutes les époques et une bonne vingtaine de motos.

L'année 2024 (le 07 juillet prochain), apportera son lot de surprises organisées autour des 90 ans de la Citroën Traction… Un nouveau modèle sera également présenté par le Musée Malartre. Mais le Rétro-Club, c'est aussi l'organisation de sorties conviviales en véhicules d'époque ou en autocar pour se rendre à un événement sur circuit comme pour la visite d'un musée ou d'un Salon (Salon de l'Auto de Genève : 26 février-03 mars 2024), les Classic Days à Magny Cours (27 et 28 avril 2024), Époq'Auto (novembre 2024), etc. Enfin, c'est également la participation, en collaboration avec la Mairie de Chauffailles aux Journées du Patrimoine (novembre) ou encore au Téléthon (début décembre) … Un club diversifié, bien affairé et occupé !

<u>Pour tout contact, informations et inscriptions :</u>
Rétro-Club Castelneuvien
Jacques Guittat
jacques.guittat@yahoo.fr
Port : 06 64 64 78 22

Et en attendant la mise en ligne de son propre site, le lien de sa page Facebook :
https://www.facebook.com/retroclubcastelneuvien/

Gym maintien en forme GRS

39 adhérents(e)s de plus de 50 ans du GRS de Chauffailles se retrouvent le jeudi de 10h à 11h à la salle du foyer rural, de septembre à juin, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ils (elles) viennent de Tancon, Belmont, Chandon, Saint Hilaire, Baudemont, la Clayette, Chassigny et bien sûr de St Maurice. Mais pourquoi viennent-ils (elles) de si loin ? Leur but est de maintenir en forme leur corps mais aussi leur esprit tout en passant un moment agréable. Pas de compétition. Si vous passez par là, vous entendrez aussi leurs rires et leurs conversations. Si vous êtes retraité(e)s et espérez le rester longtemps en bonne santé, rejoignez-nous dès septembre 2024. Vous pouvez participer à une séance découverte avant de prendre une licence qui vous donnera la possibilité de pratiquer 15 autres activités. En exemple, l'une d'elle était présente à St Maurice le 24 septembre à la brocante organisée par le Comité des fêtes en proposant aux visiteurs du tir à l'arc.
Tout cela est possible grâce au bénévolat des animatrices formées par la Fédération Française de La Retraite Sportive. Merci Véronique, Brigitte, Marie Hélène, Bernadette et Murielle.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne année 2024 en parfaite santé.

Contact :

Les vendredis de 9h00 à 11h00 au GRS
8 rue de écoles
71170 Chauffailles

Le site pour de plus amples informations :
grs-chauffailles.com

Mail de la coordinatrice :
gym@grs-chauffailles.com

DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS

Chassigny – Chauffailles – La Chapelle – Saint Maurice

Le club D.S.C.B évolue sur l'ensemble des 4 communes citées ci-dessus, en donnant la possibilité à tout le monde, dès l'âge de 5 ans, de venir apprendre et pratiquer le football dans un club ambitieux et accueillant avec une bonne ambiance.
Dans le cadre du Label Jeunes, le club s'engage à former tous ses éducateurs pour tout mettre en œuvre pour que les joueurs et joueuses soient encadrés dans de bonnes conditions.
Nous comptabilisons environ 200 licenciés(e)s pour cette saison 2023/2024 et espérons continuer à agrandir le nombre d'ici la fin d'année. La porte est ouverte pour toute personne souhaitant intégrer l'équipe de dirigeants et bénévoles voulant donner de son temps dans la convivialité.
Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de nos sponsors pour leur soutien, ainsi que nos différentes municipalités pour la mise à disposition des installations sportives.

Voici les manifestations du club pour cette saison :

- *Sam. 09/09/23 :* ***Tournoi U11-U13 à Chassigny sous Dun***
- *Sam. 18/11/23 :* ***Vente de repas à emporter***
- *Sam. 16 et Dim. 17/12/23 :* ***Tournoi U7-U9-U11 à l'espace Julien COQUARD de Chauffailles***
- *Sam. 10/02/24 :* ***Vente de Gâteaux sur le canton de Chauffailles***
- *Sam. 09/03/24 :* ***Soirée du foot à la salle Léonce GEORGES de Chauffailles***
- *Sam. 27/04/24 :* ***Spectacle Paulo Le Vendéen à l'espace Culturel du Brionnais de Chauffailles***
- *Avril-Mai 2024 :* ***Bal du foot à Chassigny sous Dun***
- *Vend. 28/06/24 :* ***Assemblée Générale du club (lieu à définir)***

Pour tous renseignements sur le club, contactez

Simon PESSIN (président) – 06 23 36 36 25 – simon.pessin@gmail.com
Stevens BALLOT (responsable technique) – 06 80 55 15 39 – stevens201@outlook.fr
Site web : https://dscb.footeo.com – **Email officiel :** chauffailles.dscb@lbfc-foot.fr

Société de pêche Mussy-Sornin

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus dans notre société.

Le bureau :

Président :

Éric DESVIGNES

06 82 38 29 02

info@aquadev.fr

Vice-président : Jacky LAVENIR

Trésorier : Michel SERVAJEAN

Vice-trésorier : Jacky LAVENIR

Secrétaire : Stéphane PEGON

Secrétaire adjoint : Éric GIRAUD

Les cartes de pêche sont en vente toute l'année : Site internet : http://www.carte-de-peche.ehgo.fr/

Société de chasse

La société de chasse communale de Saint Maurice Lès Châteauneuf est composée de 11 chasseurs pour la saison de chasse 2023/2024.

Le bureau reste le même :

Président : Christophe GIRARD

Vice-président : George GINET

Trésorier : Jean-Noël DAMAS

Secrétaire : Jean-Charles ALIX

En 2024 la société de chasse communale de St Maurice Lès Châteauneuf organise

un **Thé Dansant** le jeudi 14 mars 2024 à partir de 15h à la salle communale de Beaudemont.

Réservations auprès de George GINET ☽ 06-42-43-39-58.

Contacts des associations

ADMR	CHANUT Jean-Luc	03 85 26 23 49
Anciens combattants	LAVENIR Auguste	03 85 26 21 06
Arcane 17	CHIFFLOT-COMAZZI Martine	06 87 52 28 62
Bibliothèque	CARISEL Yvette	03 85 26 21 92 / 06 79 08 72 76
Club de l'amitié	BASSEUIL Roland	06 37 53 41 26
Comité foire	CORRE Michelle	03 85 26 29 37
Foot - DSCB	BERRY Marc	06 75 92 79 70
Esox Lucius	FERRARI Patrice	03 85 84 35 97 / 06 89 17 76 83
Expos en Chœur	CORRE Michelle	03 85 26 29 37
Gymnastique (GRS)	SORIANO François	06 32 33 24 02
La Marmite	CORRE Maryline TRONCY Alexia	06 06 63 95 51 06 95 10 74 17
Les amis Charolais	LABOURET Christian	03 85 26 22 09
Les P'tits loups	LACARELLE Élodie	06 87 95 26 63
Les rêves d'Audrey	GROUILLER Sébastien	06 62 71 47 64
Restaurant scolaire	NICOLAS Sylvain	06 85 37 77 79
Rétro club	GUITTAT Jacques	06 64 64 78 22
Société de chasse	GIRARD Christophe	06 04 17 05 78
Société de Pêche	DESVIGNES Éric	06 82 38 29 02

NUMÉROS UTILES

Les numéros courts d'urgence sont à faire lorsqu'une intervention rapide est nécessaire pour protéger les personnes et / ou les biens : personne blessée, malaise cardiaque, incendie, accident de la circulation.
Vous pouvez aussi composer le **112 :** numéro d'appel d'urgence européen, utilisable dans tous les pays de l'Union Européenne. Vous serez alors orienté sur le service adapté à la situation décrite. Il fonctionne pour toute situation d'accident, d'agression ou dans toute autre situation de détresse.

Tous ces numéros sont **gratuits** et peuvent être composés sur un téléphone fixe ou mobile. Ils sont joignables **24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**
Vous pouvez aussi envoyer gratuitement un **SMS au 114**. Vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant ou par visiophonie après téléchargement de l'application sur le smartphone. Ce service fonctionne 24/24 h et 7/7 j.

CENTRE HOSPITALIER ROANNE	04 77 44 30 00
CLINIQUE DU RENAISON URGENCES	04 77 44 45 00
CENTRE HOPITALIER PARAY LE MONIAL	03 85 81 80 00
CENTRE ANTI POISON (LYON)	04 72 11 69 11
CENTRE DES GRANDS BRULES (LYON)	04 72 11 75 98
GRDF Urgence dépannage gaz naturel :	0 800 47 33 33

MEDECINS

ST MAURICE LES CHÂTEAUNEUF : DR VIOLON	03 85 26 23 47
CHAUFFAILLES : MAISON MEDICALE 8 Rue Gambetta	03 85 26 54 06
LA CLAYETTE : MAISON MEDICALE DES CEDRES 19 rue de l'Hôpital	03 85 24 26 00
CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE- CHAUFFAILLES	03 85 34 71 00

CABINET INFIRMIER

ST MAURICE LES CHÂTEAUNEUF (sans rendez-vous à 8h30)	03 85 26 24 50

PHARMACIES

CHAUFFAILLES : - Pharmacie centrale. - Pharmacie de la fontaine.	 03 85 26 01 14 03 85 26 01 78
ST DENIS DE CABANNE : Pharmacie du Sornin	04 77 60 06 96

AMBULANCES

GAR	03 85 26 46 00
AMBULANCE CHARLIENDINE (anciennement MICHAUD).	03 85 26 02 10
BOUVET-DUMOULIN	03 85 84 68 67

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES CHAUFFAILLES Service social départemental et service PMI	03 85 26 48 07
MISSION LOCALE DU CHAROLAIS CHAUFFAILLES et CHÂTEAUNEUF	06 69 05 32 39
PIMM'S : CHATEAUNEUF	03 85 28 24 88
DECHETTERIE CHAUFFAILLES	03 85 84 66 30
RESSOURCERIE-SOLIF-CHAUFFAILLES	03 85 81 96 29

MODES DE GARDE ENFANTS

ESTEVE Christine et Jean Denis (assistants maternels)	09 77 66 80 55
VACHERON Coralie (assistante maternelle)	06 59 09 57 21
CHASSIGNY S/DUN (micro-crèche)	03 85 24 63 90
CHAUFFAILLES (crèche)	03 85 26 54 52
LA CLAYETTE (crèche)	03 85 28 29 85
ST DENIS DE CABANNE (micro-crèche)	04 77 23 31 02
Relais petite enfance (RPE) et lieux d'accueil parents/enfants CHAUFFAILLES LA CLAYETTE	 06 48 98 67 59 03 85 28 29 85

ASSOCIATIONS CARITATIVES

RESTOS DU COEUR (vendredi après-midi) CHAUFFAILLES	03 85 26 57 31
SECOURS CATHOLIQUE 38 rue du 8 mai CHAUFFAILLES	07 86 49 57 30
CROIX ROUGE FRANCAISE Union Locale.LA CLAYETTE Poste de secours Formation secouristes	 06 76 51 37 19 06 88 11 24 45
EMMAUS CHAUFFAILLES	03 85 26 08 85

Calendrier des manifestations 2024

JANVIER

19	**Vœux** *Municipalité* Salle derrière la mairie
13	**Gouter du Père Léon** *La Marmite* Foyer Rural
Du 16/01 au 4/02	**Exposition Impromptu « Corps »** *Esox Lucius* Quai 394M9 / La gare

FEVRIER

10	**Vente de gâteaux** *Club de Foot* Itinérante
10	**Loto** *Club de l'amitié* Foyer Rural
13	**Carnaval** *Ecole* Itinérante
?	**Vente de cakes** *Les P'tits Loups* Sur commande

MARS

8	**Concours manille** *Club de l'amitié* Foyer Rural
9	**Soirée dansante** *Club de Foot* Chauffailles
14	**Thé dansant** *Société de chasse* Baudemont
mars-avril-mai	**Performance/Résidence participative** *Esox Lucius* Quai 394M9 / La gare

AVRIL

avril et mai	**Exposition Pôle Position III** *Esox Lucius* Quai 394M9 / La gare
7	**Repas des bénévoles** *Comité Foire* Foyer Rural
27	**Spectacle Paulo le Vendéen** *Club de Foot* Chauffailles
À définir	**Bal** *Club de Foot* Chauffailles

MAI

8	**Cérémonie de commémoration** *Municipalité* Monument aux morts
11	**Vente de fleurs et plants** *Les P'tits Loups* Devant la mairie
24	**Soirée d'inscriptions** École
25-26	**Gala** *La Marmite* Foyer Rural

JUIN

6	**Voyage** *Club de l'amitié*
9	**Élections européennes**
15	**Concours pétanque ouvert à tous** *Club de l'amitié* Stade
15-16	**Rassemblement des St Maurice** Suisse
28	**Assemblée générale** *Club de Foot* À définir
28	**Fête de l'école** Cour de l'école

JUILLET

6 **Vernissage**
Expos en Chœur
Vieille église

12 **Vernissage**
Arcane 17
La Grange d'Arc

18 **Conférence**
Arcane 17
La Grange d'Arc

20-21 **Concert**
Arcane 17
Lieu à définir

AOÛT

Juillet / Août

Exposition Claude Viallat / Création d'une œuvre par Vincent Ganivet
Esox Lucius
Quai 394M9 / La gare

Expositions

Expos en Chœur
Vieille église

Expositions Portraits d'artistes

Arcane 17
La Grange d'Arc

16 et 18 **Conférence et concert**
Arcane 17
Chauffailles

Du 29 au 1 **Rencontres et Opéra**

Arcane 17

SEPTEMBRE

Sept. / Oct. / Nov.

Exposition monographique

Vincent Ganivet

Esox Lucius

Quai 394M9 / La gare

12 **Repas**
Club de l'amitié
Foyer Rural

21-22 **Fête de St Maurice**
Thème :
Roulez jeunesse

OCTOBRE

13 **Loto**
Club de l'amitié
Foyer Rural

27 **Repas de l'amitié**
Club de l'amitié
Foyer Rural

NOVEMBRE

Sept. / Oct. / Nov.

Exposition monographique

Vincent Ganivet

Esox Lucius

Quai 394M9 / La gare

17 **Repas de anciens**
Commune
À définir

DÉCEMBRE

Vente de sapin
Les P'tits Loups
Maison des P'tits Loups

5 **Assemblée Générale**
Club de l'amitié

12 **Repas de Noël**
Club de l'amitié
Foyer Rural

Le conseil municipal

vous adresse

tous ses voeux pour l'année 2024